

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2023

RELATIVE AU CONTENTIEUX DU STATIONNEMENT PAYANT - (N° 736)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL13

présenté par
M. Labaronne, rapporteur

ARTICLE 3

À la fin de l'alinéa 13, supprimer le mot :

« émis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.